

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 11/2023



Récolte : Les cultures de colza sont, pour la plupart, déjà battues. Seules les cultures situées en altitude doivent encore être récoltées.

Gestion post-récolte : Il est important de laisser germer un maximum des graines tombées au sol en attendant minimum deux semaines après la récolte. Il faudra ensuite intervenir avec le premier déchaumage superficiel (2-4 cm) puis laisser à nouveau germer les graines de colza restantes ainsi que les graines d'adventices. Les repousses pourront ensuite être détruites avec un deuxième déchaumage superficiel ou par un traitement chimique avec un glyphosate à faible dose. Afin de prévenir les dégâts dus à la petite altise dans les nouvelles cultures de colza, il est important de laisser les repousses pendant le vol de ce ravageur (mi-août à début septembre). La petite altise va se nourrir des repousses et se déplacera plus tard dans les nouveaux semis, qui auront le temps de se développer pour y faire face.

Mise en place des nouvelles cultures : La préparation du sol doit permettre d'obtenir 3-4 cm de terre fine en surface, avec un sol meuble légèrement motteux et raffermi en-dessous. Afin d'éviter un assèchement du profil, il faut réduire le travail du sol au strict nécessaire. Pour permettre un semis sans labour, le sol doit être bien structuré jusqu'à une profondeur de 20 cm environ. Pour un semis sous litière, appliquer un déchaumage superficiel pour faire germer les graines en surface.

Si le colza est mis en place en semis direct, il faut gérer les repousses chimiquement avant le semis, semer plus tôt et favoriser la fermeture du sillon. Un semis direct est déconseillé en cas de présence importante de campagnols et/ou de limaces.

La profondeur de semis peut être raisonnée en fonction des conditions hygrométriques. Si aucune pluie n'est prévue à moyen terme, un semis profond (max. 4 cm) permettra au colza de s'enraciner dans le sol frais et de profiter de son humidité. Si des pluies sont prévues après le semis, une profondeur de 1-2 cm est idéale pour assurer une levée rapide et homogène. Attention à ne pas semer avant la pluie en sol battant. La densité de semis doit permettre d'obtenir une population de 40 à 60 plantes/m² en sortie d'hiver pour une variété lignée (bio) et 25 à 40 plantes/m² pour une hybride restaurée. Il faut donc estimer les pertes possibles jusqu'à la sortie d'hiver afin de

connaître la densité de semis idéale.

La date de semis idéale se trouve entre mi-août et fin août ; elle doit être avancée en fonction des pluies annoncées ou si un colza associé est semé (*fiche technique Agridea 6.1.5-6*).

Si les conditions sont propices, un semis à la mi-août favorisera une levée avant l'arrivée des grosses altises. De plus, la précocité de semis et une densité réduite permettront une croissance rapide du colza, nécessaire pour supporter les dégâts des larves d'altise et de charançon du bourgeon terminal. Le risque d'élongation est faible si la densité de semis n'est pas trop élevée.

Désherbage : Les herbicides Tanaris et Solanis, à base de quinmérac, utilisables en pré-levée ou post-levée précoce, sont à nouveau utilisables en zone karstique, mais toujours interdits en S2.

Les herbicides à base de diméthachlore (Brasan Trio, Colzor Trio, Galipan 3) et de métazachlore (Bengala, Bredola, Butisan S, Cleranda, Devrinol plus, Gala, Rapsan 500 SC, Trax) sont interdits d'utilisation en PER.



Après la récolte des céréales, il est nécessaire d'appliquer un déchaumage superficiel pour mettre en contact terre et graines. Un second passage sera nécessaire pour détruire les repousses de céréales et d'adventices (*FT Agridea 20.47-48*).

S'il est prévu d'installer une culture intermédiaire (engrais vert, dérobée), il faut semer aussitôt après les moissons (*FT Agridea 15.11-24*).

En cas de pression importante de vivaces, il est important de laisser pousser avant d'intervenir. Après 10 à 15 jours, appliquer un herbicide total à base de glyphosate. L'efficacité du glyphosate est bien meilleure en traitant à bas volume et en corrigeant la dureté de l'eau (*FT Agridea 20.49*). Il faut éviter l'ajout d'hormone, afin d'obtenir un meilleur effet systémique de l'herbicide, et laisser agir le traitement pendant 15 à 20 jours avant le travail du sol et/ou le semis.

En cas de semis de prairie, il est très important de préserver l'humidité du sol pour la mettre à disposition de la prairie. Un travail superficiel est suffisant si la structure est bonne. Si un labour est nécessaire, il est important de semer la prairie juste après pour profiter de l'humidité. Rappuyer le sol avant le semis permet d'améliorer la portance. Un passage de rouleau après le semis améliore le contact graine – sol.

Maïs

Stade : Entre début et fin de floraison selon les parcelles.

Chrysomèle des racines : A la mi-juin, nous avons posé huit pièges répartis dans les trois districts. Le 14 juillet, les premiers individus ont été capturés à Mervelier, Courroux, Bassecourt et Courgenay.

Pommes de terre

Stade : Les primeurs ont été récoltées.

Mildiou : La semaine dernière, les conditions météo ont été favorables au développement du mildiou. Les symptômes peuvent ainsi être visibles cette semaine.

Le risque d'infection augmentera en début de semaine prochaine avec les orages prévus ; un renouvellement de la protection fongicide doit donc être envisagé.

Selon PhytoPRE, des foyers ont été annoncés sur tout le plateau suisse. Nous vous prions de contrôler vos parcelles et d'annoncer tout foyer suspect à la station phytosanitaire.

Betteraves

Betteraves montées : N'oubliez pas de les arracher et plus particulièrement les betteraves convois dans les parcelles de l'année passée.

Cercosporiose : La maladie n'a pas encore été observée dans notre réseau d'observation. Néanmoins, il est important de surveiller ses parcelles (*voir notre dernier bulletin phyto*).

Charançon : Le charançon de la betterave (*Lixus Juncii*) a été observé dans plusieurs parcelles en Ajoie et dans la Vallée de Delémont.

Selon le centre betteravier, la Suisse fait face à une arrivée massive de ce ravageur. Il est trop tôt pour estimer la gravité de la situation, mais elle reste préoccupante. Les galeries creusées par les larves dans le collet agissent comme porte d'entrée pour différents champignons (dont le rhizopus) qui peuvent provoquer la pourriture des racines à l'automne.

Les symptômes actuellement visibles sont des piqûres de ponte présentant des boursoflures ainsi que les larves creusant les galeries dans les pétioles.

La bonne nouvelle est que ce charançon a beaucoup d'ennemis naturels qui peuvent agir sur plusieurs stades de son développement.

Souchet comestible

ATTENTION : Veuillez svp nous signaler toute suspicion de présence de ce néophyte (*voir dernier BP*).

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE